

DEPARTEMENT DES YVELINES

Commune de
BAZOCHE-SUR-GUYONNE

PLAN LOCAL D'URBANISME

DOCUMENT GRAPHIQUE

MODIFICATION DU PLU

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal du 16 décembre 2016 approuvant le PLU

ech : 1/5000



- Limite de commune
 - Limite de zone
 - Espace Boisé Classé (EBC)
 - Emplacements Réservés
 - Bande de 50m dans laquelle toute urbanisation est proscrite - sauf site urbain constitué où un examen des demandes de permis de construire se fera au cas par cas
 - Emplacements Réservés - Élargissement de voirie
- Zones humides (Source : COBAHMA-EPTB Mauldre© 2016) :
- Zones humides effectives à enjeux
 - Zones humides effectives
 - Zones humides probables de classe 3
- Servitudes de protection des monuments historiques
- Edifices classés ou inscrits
 - Périmètre de protection modifié de la maison Louis Carré
- Servitudes de protections des sites et des monuments naturels. Loi 1930
- Site inscrit de la Vallée de la Guyonne et du Guyon
 - Site inscrit du "Rocher Marquant"

